

Question du Journaliste du Courrier de l'Ouest : M. Christian DESBOIS

Votre ami et collègue automobile, **Sergio PININFARINA**, Président de la Carrosserie PININFARINA de TURIN, vient d'être nommé SENATEUR à vie de la République Italienne. Que vous inspire cette nomination ?

Réponse de Gérard QUEVEAU – PDG du Groupe Henri HEULIEZ

www.amik-farm.com

Tout d'abord, je l'ai félicité et lui ai dit que j'étais fier qu'on utilise les compétences d'un carrossier mondial. De plus, cela m'inspire plusieurs réflexions :

Il existe en Europe des Républiques qui savent utiliser les compétences de recherche industrielle, comme l'Italie, l'Allemagne, la Suisse et les Pays Nordiques.

En ce qui concerne la FRANCE :

Je regrette que le **Référendum de 1969 du Général de GAULLE** n'ait pas été ratifié. Ce référendum modernisait la FRANCE en donnant plus de place à la Société Civile, à la Régionalisation et à l'organisation des territoires et communes, et à un nouveau Sénat. Un penseur de gauche : Régis DEBRAY, voit dans le **Général de GAULLE** : "*le grand modernisateur de la FRANCE contemporaine*".

Nous sommes entrés dans une ère de **mondialisation** où les notions "*droite – gauche*" sont complètement dépassées, voir la grande coalition en Allemagne, la politique du Travailliste Tony BLAIR au Royaume Uni, les politiques sociales et industrielles de l'Europe scandinave. Est-ce que la Chine en plein boom économique à Régime de parti communiste unique de 2005 est de *gauche* ?

Le **corporatisme** et la **protection immuable des statuts** ne sont pas des valeurs républicaines responsables.

Ce n'est pas être de *gauche* que de promettre des avancées sociales financées par l'emprunt et remboursées par les générations futures et par des taxes destructrices d'emplois.

La protection dont bénéficient les grandes surfaces (GMS) multi produits à dominante alimentaire est antirépublicaine. Les *numerus clausus* de toutes natures sont source de chômage.

L'EUROPE

J'ai soutenu, avec mes moyens, le ***oui*** au référendum constitutionnel et j'ai eu la satisfaction de voir que le Nord Deux-Sèvres et la Vendée Est avaient largement plébiscité le ***oui***.

Dans ce référendum, les notions *droite – gauche* n'étaient qu'apparentes, car les grands perdants sont les ***non*** de *gauche*. Il faudra attendre des décennies pour retrouver, au niveau de toute l'Europe, les mêmes avancées sociales qui existaient dans le projet de Constitution Européenne. *Les Français ont-ils vraiment répondu à la question posée ?*

Est-ce que les Français se rendent compte de leur isolement politique en Europe ?

Et que dire de l'Euro ? qui restera dans l'histoire comme la grande victoire républicaine de 1992 du Président **François MITTERAND**.

Aujourd'hui, avec nos déficits chroniques de l'Etat, des Collectivités et de la Sécurité Sociale, si nous avons le Franc, toujours dévalué, nous emprunterions sur le marché mondial à des taux à deux chiffres, avec toutes les conséquences sur les investissements et donc l'emploi.

LES REGIONS

Avant la loi de 2003 des élections régionales, qui a rendu le monopole aux partis politiques, la société civile et industrielle pouvait se faire entendre. C'est comme cela que j'avais lancé une liste socioprofessionnelle aux élections régionales du Poitou-Charentes en 1992.

Grâce à cette élection et à l'appui du Président de Région **Jean-Pierre RAFFARIN**, et de **Armelle GUINEBERTIERE**, Député européen et Vice Présidente de la Région Poitou-Charentes, j'ai pu défendre cinq projets favorables à l'Economie du Nord Deux-Sèvres :

- la déviation à 4 voies de Bressuire (prévue à l'origine à 3 voies, donc extrêmement dangereuse),
- la 2 x 2 voies (N 249 – E 62) Cholet – Bressuire, en cours de construction,
- l'Aérodrome Mauléon – Bocage pour les jets d'affaires, pour le développement économique,
- la Société de capital-risque P.C.E. Poitou-Charentes Expansion, qui a besoin d'être redynamisée et dont je reste Administrateur à la demande de **Jean GRELLIER**, Maire de Cerizay et Vice Président de la Région Poitou-Charentes.
- le lien Ecole – Lycée – Entreprise.

LES BANLIEUES

L'éducation par des parents responsables, comme le prévoit la République.

La formation par l'apprentissage à 14 ans si les études ne sont pas acceptées, c'est à 14 ans que finit l'enfance et à 16 ans on est presque adulte, mais à condition que l'apprentissage soit accompagné pour continuer la formation générale, car les entreprises ont de plus en plus d'exigences technologiques. Je préférerais les Ateliers – Ecoles qui ont été créés en 1945. On devrait utiliser les compétences des préretraités (avant 65 ans) pour la formation des jeunes.

L'arrêt du service militaire obligatoire en 2001, sans création d'un service civil obligatoire pour les filles et garçons de France, fut une décision regrettable pour la formation citoyenne.

Un habitat humain et mixte doit remplacer les tours bétonnées, en se rappelant aussi que tout groupe social, pour rester à **taille humaine**, doit être **inférieur à 500 personnes**.

Revenir à un Etat de droit républicain partout en France, mettre fin aux trafics et aux mafias comme le fait le Ministre de l'Intérieur, **Nicolas SARKOZY**, lutter contre le racisme et contrôler l'immigration et le respect des lois familiales (mariage – PACS).

La carence de la gestion urbaine (vie en société – famille – chômage) est beaucoup plus importante que la forme urbaine (habitat).

MEDECINE et SOCIAL

Nous avons l'une des meilleures médecines du monde et c'est bien l'essentiel, mais elle est en **déficit chronique**, car on ne veut pas responsabiliser le citoyen face à la dépense.

Comme le suggère **Claude ALLEGRE**, toute aide financière sociale devrait correspondre à un travail. Les allocations familiales correspondent à un travail important de père et mère de famille, au même titre le RMI et la CMU devraient correspondre à un travail, sauf bien sûr pour les grands malades, handicapés ou les personnes âgées.

L'I.S.F. et les droits de succession sur l'outil de travail

Là aussi, les notions *droite* – *gauche* ne veulent rien dire.

La *gauche* dit augmenter l'ISF, même si cela doit nuire à l'Economie et donc à l'Emploi.

La *droite* dit supprimer l'ISF.

Avec l'A.S.M.E.P. (ASSociation des Moyennes Entreprises Patrimoniales) du Président **Yvon GATTAZ**, nous disons : "*tenons compte dans l'ISF et les droits de succession sur l'outil de travail, du nombre d'emplois générés par le capital taxé*".

Par exemple, **on pourrait déduire de la base taxable (ISF ou droits de succession) 25 000 € par emploi.**

La première réforme des droits de succession sur l'outil de travail avec engagement de conservation des titres a été menée par **Didier MIGAUD**, Député P.S. de l'Isère, en 1999 et prolongée dans le même esprit jusqu'à la loi d'août 2005.

C'est une preuve de plus que les problèmes économiques ne sont ni de *droite* ni de *gauche*.

INDUSTRIE et SERVICES L'EMPLOI - CHARGES SOCIALES

Depuis des décennies, les Gouvernements de *droite* et de *gauche* veulent aider, en la détaxant, la main d'œuvre au SMIC. Cela coûte au budget de l'Etat et de la Sécurité Sociale environ 30 Md € par an, pour quel résultat ? Est-ce que cela crée de l'emploi ? Aucune étude sérieuse n'a été réalisée. Où se trouvent les Smicards ? En majorité, dans la grande distribution et chez les importateurs, et dans quelques services à la personne, pratiquement pas dans l'industrie exportatrice et jamais dans la recherche.

Une baisse de la TVA dans la restauration est en contradiction complète avec la TVA sociale. Ce sont les charges sociales sur salaires qu'il faut baisser, et pas la TVA.

*"C'est la recherche qui crée le produit,
et le produit qui crée l'emploi".*

Vous faites des **recherches** en France, pour 100 M€ par an de recherche avec 700 emplois Ingénieurs et Techniciens de R et D, vous allez payer **15 M€** de charges sociales.

Vous **produisez** en France 100 M€, avec 500 emplois qualifiés, vous allez payer **7 M€** de charges sociales et taxes diverses sur salaires.

Vous **importez** en France 100 M€ (en détruisant de l'emploi français) en employant 80 personnes (à majorité au SMIC), vous allez payer moins de **1 M€**

Si vous taxez la Valeur Ajoutée, cela revient à taxer l'emploi, car elle comprend 80 % de salaires et charges.

Quelles solutions pour créer de l'emploi ? J'en vois au moins sept :

1^{ère} solution : Supprimer tous les numerus clausus des activités économiques pour redynamiser le commerce et les services par la concurrence.

2^{ème} solution : la C3S

La base de l'organisation de la grande et moyenne distribution est le **Chiffre d'affaires**. Chaque adhérent paie à sa centrale un **pourcentage du Chiffre d'affaires** pour la publicité, la gestion, les services, les marges arrière, les promotions..... Toutes les statistiques financières tiennent compte du Chiffre d'affaires.

Pourquoi le Social ne serait-il pas aussi indexé sur le Chiffre d'affaires ?

Il existe déjà une taxe intelligente : la **C3S (Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés)** ; en 2005, elle n'est que de 0,16 % du Chiffre d'affaires. Pourquoi ne pas l'augmenter pour combler le déficit social (Sécurité Sociale – UNEDIC) et réduire à due concurrence les charges sociales sur salaires ?

3^{ème} solution : le C.E.A. Dassault – Quéveau

Il y a des années que nous proposons, avec mon ami le Sénateur Serge DASSAULT : le **C.E.A. (Coefficient Emploi Activité)** qui remplace les charges sociales générales sur salaires (Sécurité Sociale Maladie – Allocations Familiales – Formation – Transport).

*"Plus on a d'activité (C.A. en France), plus on est taxé
Plus on emploie, plus on paie de salaires, moins on est taxé".
C.E.A. = 3,8 % (Chiffre d'affaires – (Salaires + Charges))*

Un **C.E.A. à 3,8 %** (du C.A. réalisé en France), payé par toutes les entreprises, donne 100 Md€ (et donc une réduction équivalente des charges sociales de 100 Md€). Le C.E.A. est neutre globalement et favorise la création d'emplois, car les emplois délocalisables sont favorisés (Recherche – Industrie – Services financiers et administratifs – Internet – Centres d'appels.....).

4^{ème} solution : le Q.a.d.

L'Etat vérifie chaque année sur votre bilan, le social payé par votre activité, c'est le projet du **Q.a.d. (Quotient aménagement et développement)** que je propose depuis plus de 20 ans.

Chaque activité, chaque société devrait payer au moins 3 à 4 % de son Chiffre d'affaires en charges sociales (C.A. réalisé en France). Cela permet aussi de baisser les charges sociales de la Recherche et des entreprises de main d'œuvre qui paient actuellement plus de 10 % de leur C.A. Le Q.a.d. est aussi créateur d'emplois durables et exportateurs.

Ces solutions : le C.E.A. et le Q.a.d., proposées depuis des décennies, n'ont jamais pu être étudiées sérieusement malgré une relance permanente auprès des Pouvoirs Publics.

5^{ème} solution : la TVA sociale

La TVA sociale, défendue par la Sénateur **Jean ARTHUIS**, appliquée au Danemark et qui est une avancée contre le chômage, est actuellement reprise par l'Union Européenne, mais fait payer toute la population consommatrice, mais + 1 % de TVA ne représente que 7 Md€. Pour remplacer le C.E.A. à 3,8 %, il faudrait une TVA de 32 % !

6^{ème} solution de synthèse (par la Loi de Finances annuelle) :

- maximum de **charges sociales entreprise : 30 %**
- maximum de **charges sociales salariales : 20 %**
- un **CEA à 5 %** considéré comme le minimum de charges sociales, et donc payé seulement par les entreprises n'atteignant pas, après paiement des charges sociales (patronales et salariales), le seuil minimum de CEA = 5 % [C.A. – (salaires + charges)]
- une **TVA sociale de 3 %** (Sénateurs Jean ARTHUIS – Philippe MARINI)

7^{ème} solution : Tenir compte, dans l'ISF et les droits de succession sur l'outil de travail, du nombre d'emplois générés par le capital taxé (réduction de 25 000 € de base par emploi).

Malgré ces **7 solutions pour créer de l'emploi** – et il y en a certainement d'autres (on pourrait aussi faire un mixte de ces différentes solutions) – on ne change rien.

On détaxe la main d'œuvre non délocalisable – importation et grand commerce - et on fait supporter la majorité des charges sociales sur la main d'œuvre délocalisable à l'étranger
(Recherche – Industrie - Services financiers et administratifs – Internet - Centres d'appels).

LE COMMERCE

La suppression de la patente en 1976 et son remplacement par la Taxe professionnelle qui taxait l'emploi et les investissements, restera la grande erreur de politique économique.

Le système fiscal français n'est pas adapté à la mondialisation et à la sauvegarde de l'emploi.

Les lois de 1996 sur les réglementations commerciales (lois des 300 m² et des CDEC : Commissions Départementales d'Équipement Commercial) n'ont jamais sauvé le petit commerce et surtout ne participent aucunement à l'égalité des chances entre les artisans, les petits commerçants et les PME exportatrices dans la mondialisation.

Elles ont surtout créé des positions de monopoles et de puissance de la grande – moyenne distribution importatrice, dite "**à dominante alimentaire**" qui vend, sans aucun accord de CDEC, la totalité des articles nécessaires à la population, depuis les meubles, la TV, l'électroménager, en passant par les vêtements, la bijouterie, jusqu'aux livres et DVD, le téléphone, les voyages.....

Après 10 années d'application, ces lois ont contribué à détruire le petit commerce de proximité et de centre ville, donc à l'inverse du but recherché, et ont augmenté le coût de la vie par la Loi Galland sur les marges arrière. Seuls les boulangers, grâce à la qualité de leurs produits diététiques et à la protection de la loi Raffarin sur le pain, ont pu survivre.

Une TVA à 5,5 % pour la restauration va-t-elle créer des emplois ? Quel bilan global ?

Par contre, tout commerce qui vend des produits susceptibles d'être consommés sur place, même s'ils ne le sont pas, doit avoir un taux de TVA à 19,6 % (fast-food).

L'état des finances publiques françaises n'a nullement besoin d'une baisse de la TVA.

Pour la restauration qui est source d'emplois, baissions les charges sociales et appliquons le C.E.A.

Le Sénat vient de voter en première lecture un projet de loi qui va encore renforcer ces monopoles à dominante alimentaire. Là encore, appliquons le **C.E.A.** et **réduisons les charges sociales de toutes les activités**, ainsi le petit commerce et l'artisanat, la recherche, l'industrie et les services pourront se développer et créer de l'emploi.

Quelques exemples concrets de ces lois anti-républicaines :

Vous possédez une **grande – moyenne surface (GMS)** de 3 000 m² à **dominante alimentaire**, avec une majorité de salariés au SMIC, donc avec charges sociales réduites, vous pouvez installer, sans aucune contrainte, sans CDEC ni taxe spéciale, une zone hard discount de plus de 300 m² dans le local, un rayon de PC, photographie, un rayon bijouterie, une librairie et même une armurerie ou une concession automobile **Vous êtes totalement libre !**

A l'inverse, si vous avez un magasin de meubles, une concession automobile, ou tout commerce mono produit, il faut l'accord de la CDEC pour modifier votre activité commerciale.

Si vous voulez implanter un hard discount au-delà de 300 m², c'est encore la CDEC, même en banlieue prioritaire.

Toutes ces procédures, qui freinent le commerce et l'emploi, peuvent prendre des mois et même parfois des années, d'ailleurs dans la CDEC, les concurrents du demandeur sont représentés !

Dès que l'Etat veut réglementer le commerce, c'est comme le blocage des prix : inefficace, antiéconomique, comme l'expliquait le Président **René MONORY** en 1979.

Tous les **numerus clausus** dans le commerce et les services sont source de monopoles et donc de chômage. En France, les monopoles sont préférés aux PME, à l'inverse des USA qui protègent les PME grâce au **Small Business Act** du Président **EISENHOWER**.

Les lois de 1996 sur les CDEC n'ont absolument pas tenu compte du fait que, déjà en 1962, le législateur avait supprimé la super patente des succursalistes qui se trouvaient ainsi avantagés.

Est-ce que nos gouvernants vont créer une CDEC du « commerce par internet » qui se développe à raison de + 10 % par an ?

Est-ce que les Pouvoirs Publics vont réagir à l'installation des caisses automatiques, destructrices d'emplois ? Là encore, appliquons le **C.E.A.**

Taxons à la surface le commerce multi produits à dominante alimentaire, sans oublier les surfaces de parkings, mais détaxons le commerce de centre-ville de proximité et dans les banlieues, et surtout supprimons les lois antiéconomiques de 1996, le permis de construire délivré par le Maire est suffisant.

Comme pour le reste de l'économie, **réduisons les charges sociales sur le commerce, comme sur la restauration et toutes les professions, et appliquons le C.E.A.**

Dans un pays où le commerce est totalement libre, tout en respectant les règles d'urbanisme et d'aménagement du territoire, les taxes (raisonnables) sur le commerce intérieur n'influent pas sur l'inflation et sur le chômage.

Je reconnais **trois grandes qualités à la grande distribution** : elle est intelligente, car elle profite au maximum de ces lois de 1996 et de la mondialisation, elle possède un lobbying irrésistible ; elle a stoppé l'inflation, et le modèle français d'hyper s'exporte dans le monde.

"Laissons le commerce libre vivre"

Le PRINCIPE DE PRECAUTION aurait dû être voté par Référendum

Tout progrès, toute recherche, toute activité humaine comportent leur part de risque, tout en préservant la biodiversité. Le Principe de Précaution, combattu par les Scientifiques et l'Académie des Sciences, a été voté en Congrès à Versailles, alors qu'un tel débat méritait vraiment un référendum. **Toutes décisions de précaution et de prévention ont des incidences économiques et humaines très importantes, et donc doivent être évaluées.** Un Principe de Précaution ne doit pas être un frein au progrès scientifique et social et ne doit pas entraîner des procès à répétition. Les quelques Députés et Sénateurs courageux qui ont refusé de voter ce texte ont reçu des pressions inadmissibles dans une République pour un tel enjeu.

E.D.F. et L'ENERGIE

Tout d'abord, il est bon de rappeler que **l'ENERGIE est la base de notre niveau de vie** et que, de plus, l'électricité n'est pas une "matière" comme les autres, car on ne sait pas la stocker (à part quelques KWh dans les différentes batteries, c'est d'ailleurs le seul problème des voitures électriques). On sait stocker le pétrole, le gaz, le charbon, les marchandises et même les données immatérielles comme Internet. Pour cette raison de stockage, et parce que l'électricité de demain, lancée par le Président **Georges POMPIDOU**, restera à majorité nucléaire malgré les énergies renouvelables (hydraulique – vent – solaire – bois - biomasse), l'Etat doit rester largement majoritaire dans EDF.

L'énergie doit être respectueuse de la planète (CO² – Kyoto) et préserver la biodiversité.

Par contre, on peut et on doit **privatiser les transports avec des contrats de délégation de services publics (D.S.P.)**. Lors des grèves, un service minimum doit être garanti par la République, comme dans les autres Républiques européennes.

EN CONCLUSION

La FRANCE a perdu l'année dernière 100 000 emplois industriels et le déficit commercial s'est encore amplifié sous la pression des centrales d'achats importatrices. Arrêtons cette logique antisociale, antiéconomique, qui consiste, depuis des décennies, à détaxer les acteurs économiques importateurs (bas salaires) et à taxer la Recherche, le Développement et l'Industrie.

Est-ce que la Loi Organique relative aux Lois de Finances (L.O.L.F.) votée à l'unanimité par le Parlement sera appliquée ? Elle est en contradiction permanente avec nos déficits publics, qui en comptabilité internationale (I.F.R.S.), avec prise en compte des retraites des fonctionnaires et des dettes des sociétés nationales et des collectivités, font que la note de la FRANCE (AAA) commence à être discutée par les Agences internationales, et c'est un grand danger pour notre avenir.

La FRANCE a pourtant de nombreux atouts, en premier :

- la qualité de ses chercheurs et Ingénieurs et la qualité de sa main d'œuvre,
- son énergie électrique nucléaire bon marché,
- le développement des énergies renouvelables,
- la productivité de son industrie, l'une des meilleures au monde,
- son aménagement du territoire : rails TGV – autoroutes – télécoms – villes moyennes ...

J'espère que les échéances électorales de 2007 nous amèneront aux postes de responsabilité des femmes et des hommes compétents, qui sauront dépasser les clivages *droite – gauche* pour que la France s'intègre harmonieusement dans la mondialisation, qu'ils sauront gérer avec économie les budgets de l'Etat et des collectivités, et qu'ils auront suffisamment d'imagination pour rendre compatibles :

- le citoyen républicain responsable,
- le consommateur qui veut des prix bas,
- le producteur qui veut de l'emploi durable,
- le fonctionnaire qui veut conserver son statut immuable,
- le retraité qui veut l'être avant 60 ans, alors que l'ensemble des Européens travaillent après 65 ans.

Pour créer de l'emploi durable et résoudre ces problèmes incompatibles entre eux, il faut moins taxer l'emploi confronté à la mondialisation.

***"Plus on a d'activité (C.A. en France), plus on est taxé
Plus on emploie, plus on paie de salaires, moins on est taxé".***

www.amik-farm.com

E-mail : gerard.queveau@heuliez.com